

Le devenir des diplômés de Master 2 promotion 2011/2012

Juin 2015

Méthodologie

Les informations présentées dans ce document sont issues de l'enquête d'insertion réalisée auprès des diplômés de Master 2012 et interrogés sur leur situation en décembre 2014. Les diplômés ont été interrogés par voie postale puis par mailing et relances téléphoniques.

Parmi les 704 diplômés de Master 2 interrogés, 469 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse brut de 67 %. Compte tenu du faible nombre de réponses des étudiants étrangers (coordonnées non disponibles ou obsolètes), il a été décidé d'extraire cette population. L'étude concernera donc uniquement les diplômés de nationalité française, soit 401 diplômés sur 513 interrogés (taux de réponse de 78 %).

Dans cette analyse nous traiterons des périodes 18 et 30 mois après l'obtention du Master correspondant respectivement au 1er Décembre 2013 et au 1er Décembre 2014.

Principaux résultats de l'enquête

- La poursuite d'études :

17 % des diplômés de Master ont poursuivi des études immédiatement après le Master. Ce taux est en augmentation (13 % pour la promotion précédente).

- L'emploi :

25 % des diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à leur stage de fin d'études. Il s'agit du moyen d'accès à l'emploi le plus efficace. Cette proportion est en augmentation par rapport à la promotion précédente (20 %).

18 mois après l'obtention du Master, 79 % des diplômés exercent un emploi (73 % sont en emploi, 6 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). La proportion d'emploi cadres est de 65 % et la proportion d'emploi stables est de 66 %.

30 mois après l'obtention du Master, 84 % des diplômés exercent un emploi (80 % sont en emploi, 4 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). On note une légère diminution du taux d'emploi par rapport à celui de l'année précédente (-3 points). La proportion d'emploi cadres est de 64 % et la proportion d'emploi stables est de 73 % (respectivement 65 % et 74 % pour la promotion précédente).

Présentation des thèmes abordés

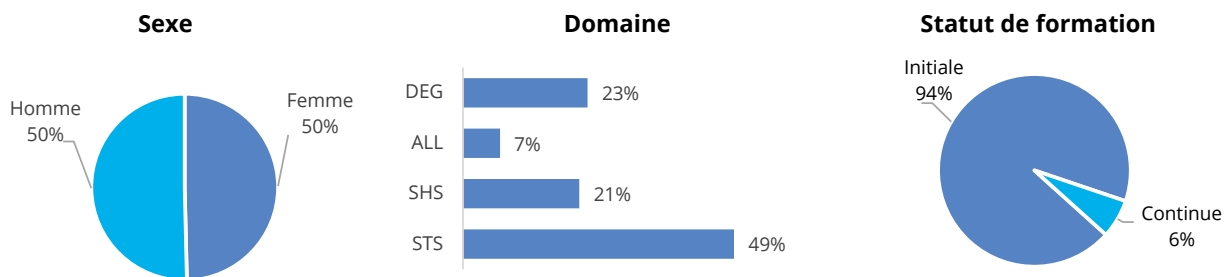
- Les caractéristiques des répondants
- La poursuite d'études
- L'accès au premier emploi après l'obtention du Master 2
- La situation des répondants 18 mois après l'obtention du Master 2
- La situation des répondants 30 mois après l'obtention du Master 2
- Évolution de la situation des diplômés sur 30 mois
- Caractéristiques du premier emploi et de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master 2

Observatoire des Formations, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante

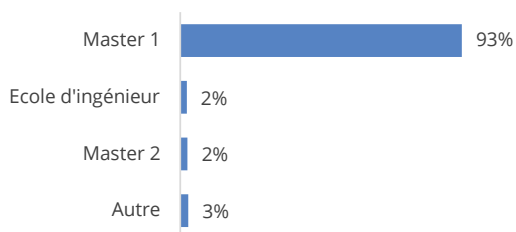
Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Tel : 05 46 50 76 13 ; Mail : ofive@univ-lr.fr ;

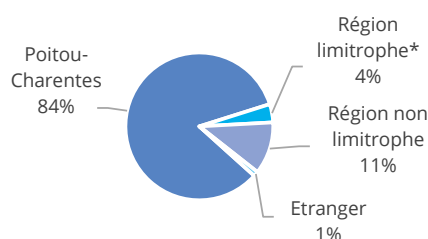
Les caractéristiques des répondants



Diplôme d'accès au Master



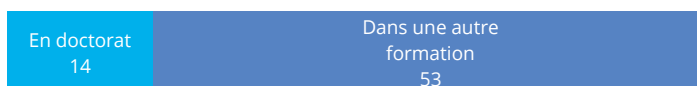
Lieu d'obtention du diplôme d'accès au Master



* Régions limitrophes : Aquitaine, Limousin, Centre, Pays de la Loire

La poursuite d'études

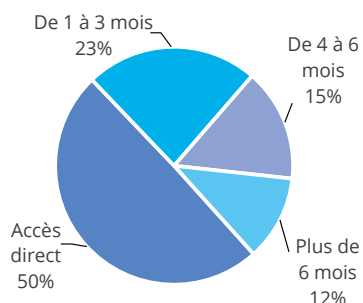
67 diplômés ont poursuivi des études, préparé un diplôme ou un concours immédiatement après l'obtention du Master 2, soit 17 %.



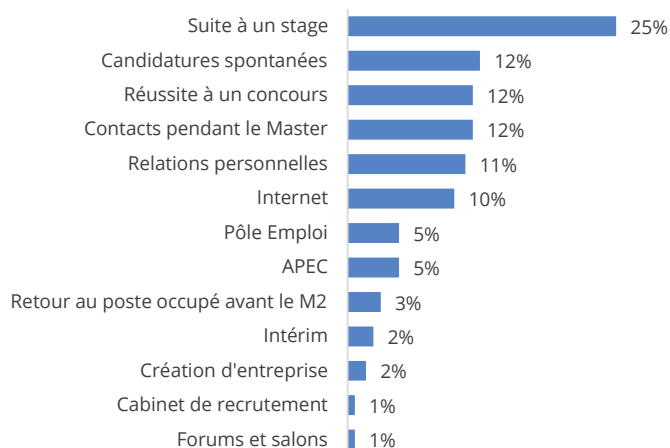
L'accès au premier emploi après l'obtention du Master 2

(hors diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après l'obtention du master)

Temps d'accès au premier emploi

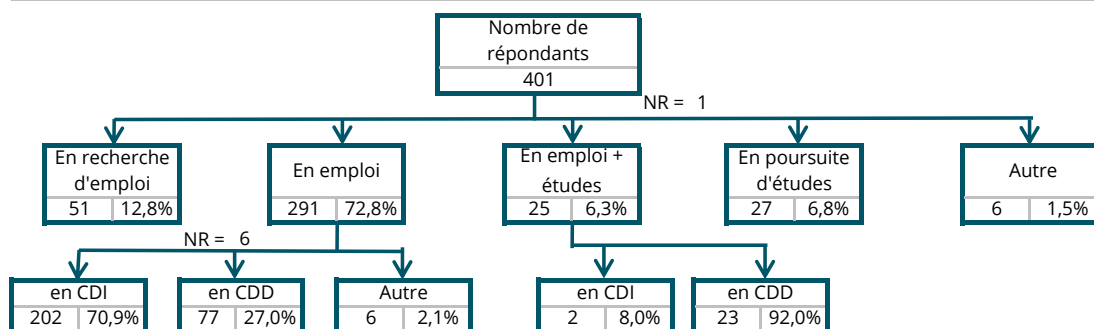


Moyen d'accès au premier emploi



25 % des diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à un stage. En hausse par rapport à l'année précédente (+5 points), le stage reste le premier moyen d'accès à l'emploi. La réussite à un concours est en baisse par rapport à l'année précédente ce qui s'explique par une proportion de diplômés de Master enseignement et formation plus faible (14,6 % contre 27,6 % pour la promotion précédente).

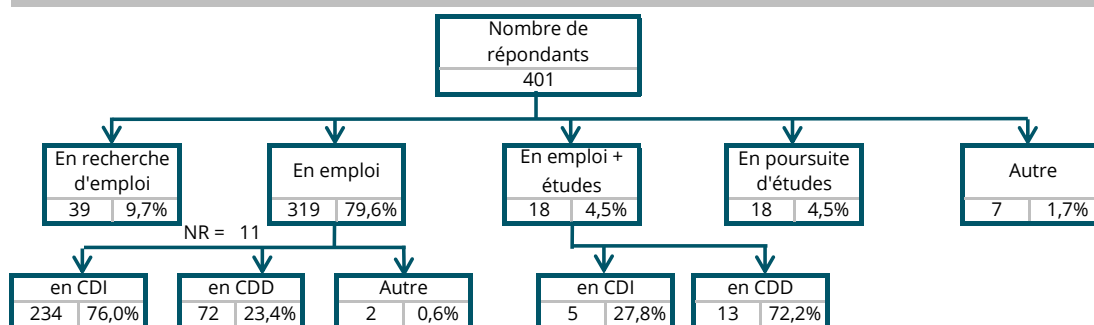
Situation des répondants 18 mois après l'obtention du Master 2



18 mois après l'obtention du Master 2, 72,8 % des diplômés sont en emploi. Parmi eux, 70,9 % sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, chef d'entreprise, indépendant ou profession libérale).

12,8 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention du Master 2.

Situation des répondants 30 mois après l'obtention du Master 2

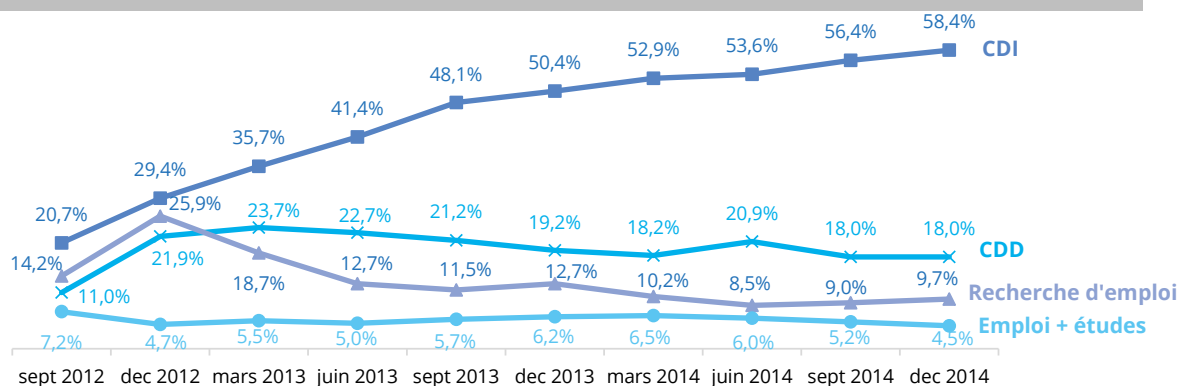


30 mois après l'obtention du Master 2, 79,6 % des diplômés sont en emploi. Parmi eux, 76 % sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, indépendant ou profession libérale).

9,7 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 30 mois après l'obtention du Master 2, proportion sensiblement proche de la promotion précédente.

Le taux de diplômés en emploi progresse de 7 points entre la situation à 18 mois et celle à 30 mois. A contrario, les taux de poursuite d'études et de recherche d'emploi diminuent (respectivement -2,3 points et -3,1 points).

Évolution de la situation des diplômés sur 30 mois

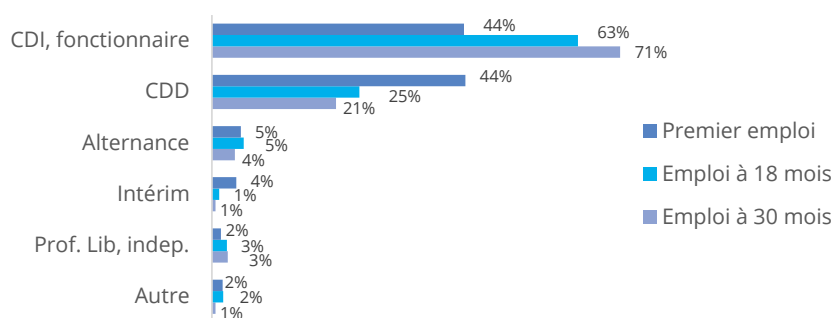


Le taux de contrats à durée indéterminée augmente progressivement au cours des 30 mois suivant l'obtention du Master, passant de 20,7 % en septembre 2012 à 58,4 % en décembre 2014.

Le taux de recherche d'emploi augmente fortement entre septembre 2012 (14,2 %) et décembre 2012 (26,1 %), effet mécanique de l'arrivée massive de jeunes diplômés sur le marché de l'emploi. Ce taux diminue progressivement tout au long de la période. En décembre 2014, le taux de recherche d'emploi atteint 9,7 %.

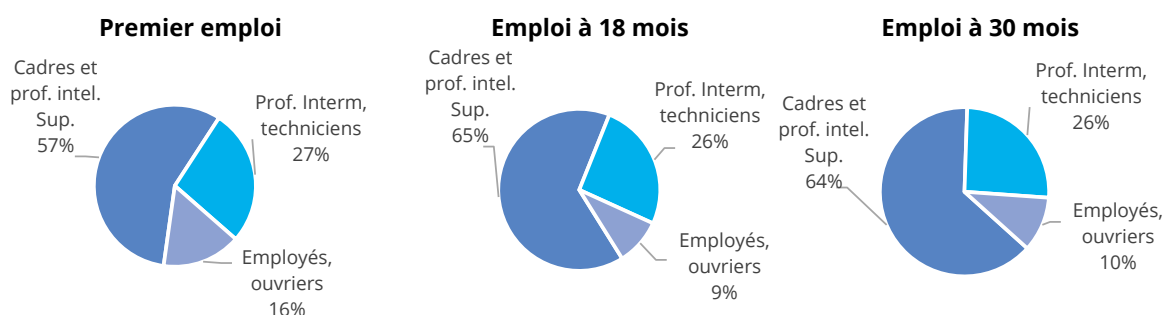
Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention du Master 2

Type de contrat



Entre le premier emploi et l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master 2, le taux de contrat à durée indéterminée ne cesse de progresser, passant de 44 % pour le 1er emploi à 63 % pour l'emploi à 18 mois pour finir à 71 % pour l'emploi à 30 mois soit une progression de 27 points sur l'ensemble de la période.

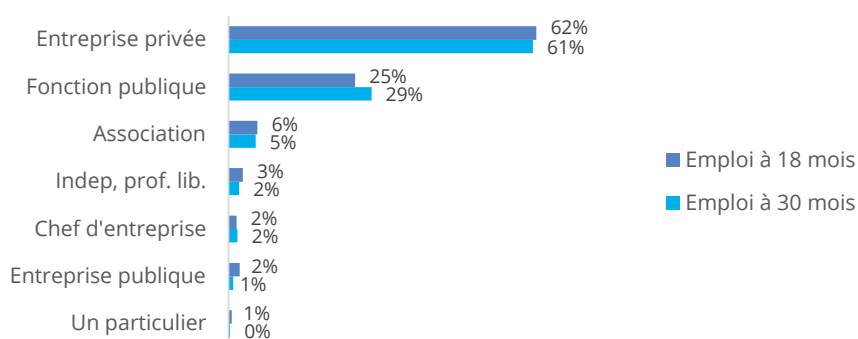
Profession et Catégories Sociales



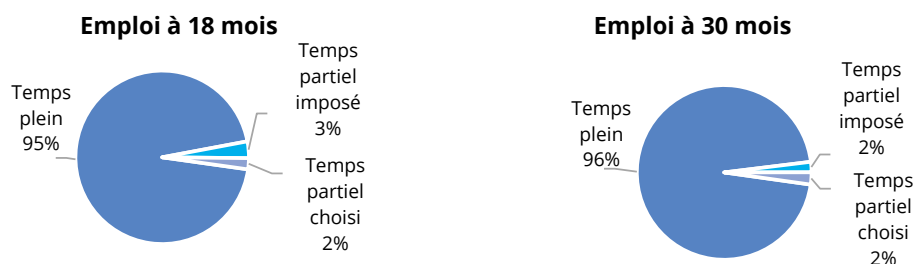
Le taux d'emploi cadre a progressé de 8 points entre le premier emploi et l'emploi occupé 18 mois après l'obtention du Master. Il se stabilise ensuite pour atteindre 64 % à 30 mois.

Pour la suite de l'analyse nous ne disposons pas d'informations sur le 1er emploi.

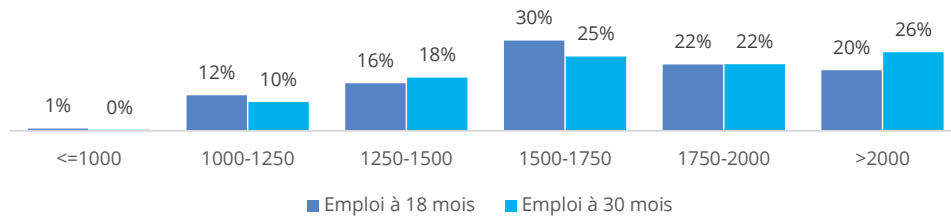
Type d'employeur



Durée de travail



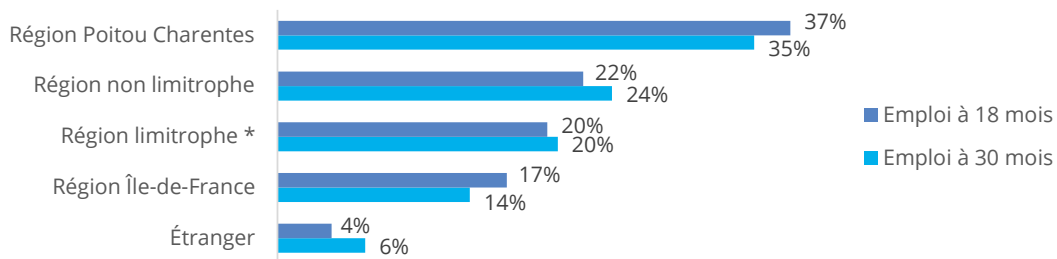
Revenu des diplômés en emploi à temps plein



30 mois après l'obtention du Master 2, le salaire net moyen (primes et avantages inclus) des diplômés en emploi à temps plein est de 1842 € et la salaire médian de 1733 €. Sur la promotion 2010/2011, la moyenne des salaires était de 1747 € et le salaire médian de 1680 €.

Entre l'emploi à 18 mois et l'emploi à 30 mois, la moyenne des salaires a progressé de 66 € et le salaire médian de 33 €.

Localisation de l'emploi

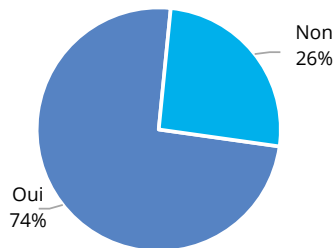


* Régions limitrophes : Aquitaine, Limousin, Centre, Pays de la Loire

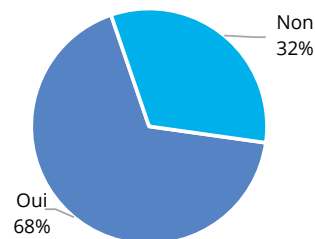
30 mois après l'obtention du Master 2, 35 % des diplômés exercent leur profession dans la région Poitou-Charentes. 14 % exercent en Ile-De-France et 6 % sont à l'étranger.

Evaluation du Master 2 et de l'insertion

Cet emploi est-il en lien avec les compétences acquises pendant votre formation de Master 2 ?



Cet emploi correspond-il au niveau de diplôme de Master 2 ?



Après 2 ans de recul, referiez-vous ce Master 2 ?

